



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 39251

Texte de la question

M Jean-Pierre Sueur s'étonne auprès de M le ministre délégué auprès du ministre de l'éducation nationale, charge de la recherche et de l'enseignement supérieur, des termes de la réponse qu'il lui a faite à sa question écrite n° 30881 (parue au JO du 18 janvier 1988). En effet, l'article 5 du décret n° 82-1012 du 30 novembre 1982 prévoit que le conseil supérieur de la recherche et de la technologie comprend dix membres représentant le monde économique, social et culturel, dont cinq personnalités choisies en qualité de membres de comités consultatifs régionaux de la recherche et de la technologie. L'arrêté du 17 juin 1987 nomme explicitement un représentant de la région Centre dans cette instance au titre des personnalités membres d'un conseil consultatif de la recherche et de la technologie. Or, la région Centre ne s'est pas dotée d'une telle instance. Comme nul ne peut siéger au sein du conseil supérieur de la recherche et de la technologie en qualité de représentant d'une instance qui n'existe pas, il apparaît à l'évidence que l'arrêté du 17 juin 1987 n'est pas conforme aux dispositions du décret du 30 novembre 1982 et qu'il est, par conséquent, nécessaire de modifier la rédaction de cet arrêté. L'article 5 du décret du 30 novembre 1982 dispose d'ailleurs, dans son huitième alinéa, que « les membres () qui n'exercent plus les fonctions au titre desquelles ils avaient été désignés ou élus doivent être remplacés » : cela vaut a fortiori pour le représentant de la région Centre, qui n'a jamais exercé la fonction au titre de laquelle il a été désigné. Il lui demande, en conséquence, de bien vouloir le tenir informé des modifications qu'il apportera à son arrêté du 17 juin 1987 afin de le rendre conforme aux dispositions du décret du 30 novembre 1982.

Données clés

Auteur : [M. Sueur Jean-Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39251

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1620